



Prévèrenge, le 4 décembre 2009

**CONSEIL COMMUNAL
DE PRÉVERENGES**

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 3 décembre 2009

En vertu de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), les électeurs et électrices de la commune de Prévèrenge sont informés que le Conseil communal, lors de sa séance du 3 décembre 2009, a décidé :

Préavis n° 9/09

Budget 2010

D'adopter le budget pour l'année 2010, tel que présenté par la Municipalité et amendé par la commission des finances.

Les électeurs peuvent consulter les textes de ces décisions au greffe municipal et y déposer, aux conditions des articles 107 ss LEDP, une demande de référendum dans les vingt jours, soit jusqu'au mercredi 23 décembre 2009 inclusivement.

Le budget pris dans son ensemble ne peut faire l'objet d'un référendum.

enregistré le dépôt de deux motions :

Préavis n° 8/08

Motion Clottu

Motion 1

La commission demande à la Municipalité de prendre contact avec l'association Energho pour établir un bilan thermique complet des 10 bâtiments communaux offerts au prix de Fr. 16'140.- selon leur offre de juillet 2009 et de déposer une demande de crédit en conséquence.

Motion 2 amendée

La commission propose de mandater la Municipalité pour entrer en négociation avec Romande Energie Renouvelable (RER) en vue d'obtenir une offre concrète et chiffrée pour la pose de panneaux solaires sur la toiture des bâtiments scolaires, de plus la commission demande à la Municipalité de prendre contact avec un bureau spécialisé pour établir un plan d'affaires en lien avec l'achat et la pose de panneaux solaires sur la toiture en tenant compte des travaux de réfection à venir, ainsi que pour déposer dans les meilleurs délais une demande de reprise du courant à prix coutant

En outre, le Conseil communal a enregistré le dépôt des préavis suivants :

Préavis n°1/10

Modification de la concession pour l'alimentation en eau de boisson de la Commune de Prévèrenge

Commission

Mmes V. Huck et M. Sturzenegger, MM E. Schaller, A. Pache et R. Pilloud

Préavis n°2/10

Demande de crédit pour l'adhésion à l'Association « Deux décis d'Odysée »

Commission

Mmes K. Barraud, V. Graf et M. Haenni, MM C. Meystre et J. Rod

Préavis n°3/10

Plan de quartier « En Capellan » - addenda

Commission :

MM A. de Titta, V. Duvoisin, A. Garraux, H. Nusbaumer et S. Risse

Préavis n°4/10

Demande de crédit pour l'accès communal à l'Allée des Pommiers

Commission :

Mmes A. Ruchat et I. Delay, MM C. Riccio, C. Iffland et H. Recher

Prochaine séance : le 25 février 2010 à 20h00 à l'Aula

Le Président

La Secrétaire

Guy Delacrétaz

Claude De Titta